

LE TRANSPORT À LA DEMANDE
MARDIS ET JEUDIS MATIN

POUR ÊTRE PLUS AUTONOME ET MOBILE DANS LA VILLE

Réservez, nous venons vous chercher

Service assuré avec un véhicule **TPMR***.

Vous êtes **retraité, personne à mobilité réduite**, vous pouvez accéder à différents services : hôpital, médecin, esthéticienne, coiffeur, administration etc.

Vous êtes **demandeur d'emploi**, le service dessert uniquement Pôle Emploi.

QUAND ? Les mardis et jeudis de 9h30 à 12 heures



Téléphoner au
05 46 59 56 69



Réserver
votre trajet
24h avant



Vous êtes appelé
si besoin pour
confirmer

L'Angély bus passe vous prendre et vous arriverez à destination à l'heure prévue !



*Transport de Personne à Mobilité Réduite

Les personnes à mobilité réduite sont définies par le décret du 9 février 2006 qui reprend la directive 2001/85/CE du Parlement et du Conseil européen du 20 novembre 2001.

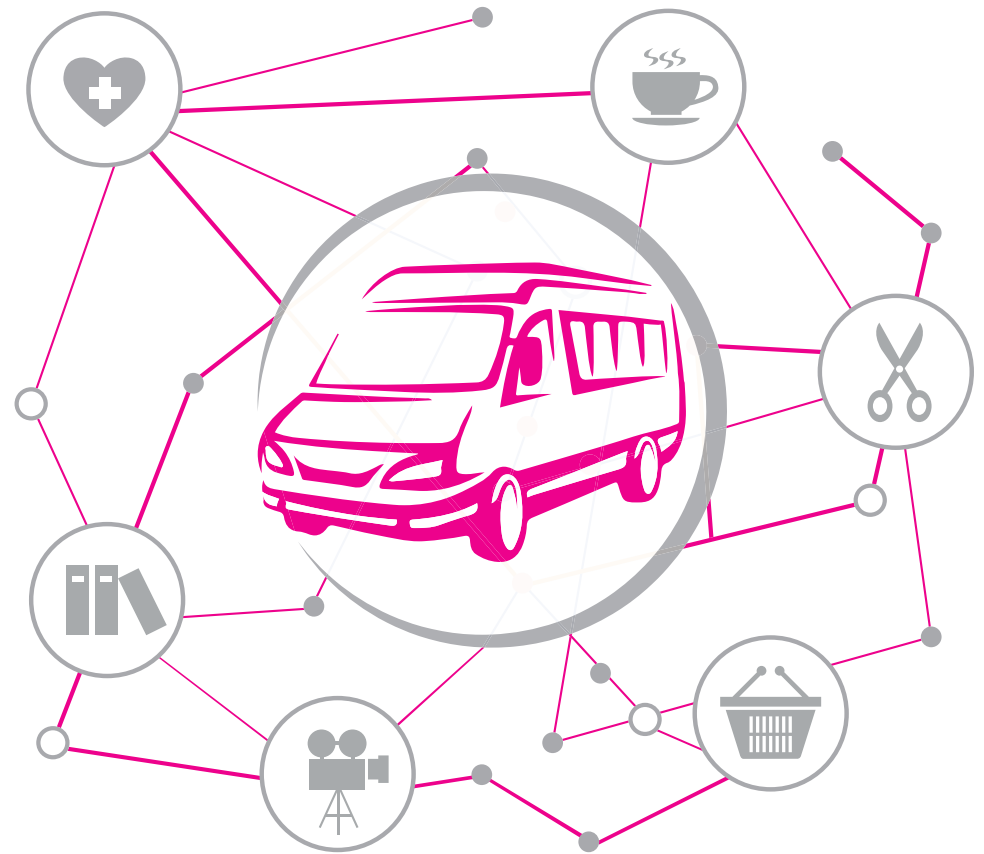
Cette définition inclut l'ensemble des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, de manière provisoire ou permanente. Il s'agit de « toutes les personnes ayant des difficultés pour utiliser les transports publics, telles que, par exemple, personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels, personnes en fauteuil roulant, personnes handicapées des membres, personnes de petite taille, personnes âgées, femmes enceintes, personnes transportant des bagages lourds et personnes avec enfants (y compris enfants en poussette) ».

Merci de vérifier l'accessibilité des lieux fréquentés. Pour des raisons de sécurité, le chauffeur du TAD L'Angély bus n'est pas habilité à franchir des obstacles qui supposent de porter une personne.

Ville de
SaintJean
d'Angély

L'Angély bus

Le transport municipal angérien



LIGNES
RÉGULIÈRES

TRANSPORT
À LA DEMANDE

TARIF UNIQUE - BILLETTERIE DANS LE BUS
1 aller : 0.80€
1 aller - retour : 1.50€
20 voyages 12€

Service municipal **CAP Séniors et Solidarité**
Maison du Vivre Ensemble - 1, place François-Mitterrand.
Tél : 05 46 59 56 69 - Mail : service.capsolidarite@angely.net
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous

LES LIGNES RÉGULIÈRES
MERCREDIS ET SAMEDIS MATIN

HORAIRES	ARRÊTS
9:00	Cité du Ponant - Rue Maurice-Rigaud
9:04	Moulinveau
9:09	Camping (du 1/04 au 30/09)
9:12	Les Granges - carrefour de Marennes
9:14	Résidence les Fontaines Bleues
9:17	Avenue de Saintes
9:21	Fosseماغne - Avenue de Jarnac
9:24	Rue Camuzet
9:27	Chaussée de l'Éperon
9:28	Abbaye Royale - Rue Regnaud
9:29	Fondation Robert - Chaussée du Calvaire
9:30	La poste - Centre-ville
9:32	La Gare (parking)
9:33	Avenue de Gaulle
9:35	Cité Henri - Rue Jacques-Colas
9:38	Rue Claude-Debussy (rond-point)
9:40	Fief Malmer - Rue Samuel-Champlain
9:42	Boulevard du 14 juillet
9:43	Résidence Renée - Faubourg de Niort
9:46	Résidence Porte de Niort - rue Saint-Exupéry
9:47	Cimetière - Avenue Pasteur
9:48	Résid Fief de l'Aumônerie - Rue André-Brisson
9:50	Résidence Carol - Rue Philippe-Jannet
9:52	Cité du Coi - Rue de Fontorbe
9:54	Hôpital - Stade municipal - Faubourg d'Aunis
9:57	Hôpital - Maison de retraite - Rue Comporté
10:00	La poste - Centre-ville

Retour à la demande : 2 départs

10:50	La poste - Centre-ville
11:25	La poste - Centre-ville

HORAIRES	ARRÊTS
14:00	Cité Henri - Rue Jacques-Colas
14:02	Avenue de Gaulle
14:04	Rue Camuzet
14:05	La gare (parking)
14:07	Rue Claude-Debussy (rond-point)
14:09	Fief Malmer - Rue Samuel-Champlain
14:10	Boulevard du 14 juillet
14:11	Résidence Renée - Faubourg de Niort
14:12	Résidence Porte de Niort - Rue Saint-Exupéry
14:14	Cimetière - Avenue Pasteur
14:15	Résid Fief de l'Aumônerie - Rue André-Brisson
14:17	Résidence Carol - Rue Philippe-Jannet
14:19	Cité du Ponant - Rue Maurice-Rigaud
14:23	Moulinveau
14:27	Hôpital - Maison de retraite - Rue Comporté
14:29	Plan d'eau de Bernouët
14:31	Les Granges - carrefour de Marennes
14:34	Résidence les Fontaines bleues
14:36	Avenue de Saintes
14:38	Fosseماغne - Avenue de Jarnac
14:40	Chaussée de l'Éperon
14:42	Abbaye Royale - Rue Regnaud
14:43	Fondation Robert - chaussée du Calvaire
14:45	La poste - Centre-ville

LES LIGNES RÉGULIÈRES
MERCREDIS APRÈS-MIDI

Dessertes à la demande dans les zones commerciales

14:50	L'Aumônerie
15:00	La Sacristinerie et la Grenoblerie
15:15	Le Graveau

Retour à la demande : 3 départs

16:30	Le Graveau
16:40	La Sacristinerie et la Grenoblerie
16:45	L'Aumônerie